

Programme de formation

Date de génération : 29/07/2024

MODIFIER LE CONTRAT DE TRAVAIL

But de la formation

Identifier les différentes modifications et sécuriser les éléments à tous les stades de la vie du contrat.

Compétences visées

1. Modifier le contrat de travail dans le respect de la législation
2. Adapter la procédure de changement en fonction des situations
3. Gérer un changement ponctuel d'horaire

Pré-requis

- Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)
- Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Liste des référents

Référent administratif : Madame Stéphanie ESCUDIER - FOC

Référent pédagogique : Madame Elizabeth ARMAO

Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Type de public

- Dirigeants, DRH, Responsables administratifs.
- Public en situation de handicap : la formation est accessible en mode distanciel en vidéoconférence. Un support écrit est remis en fin de formation. Des adaptations sont possibles selon les cas. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Équipements nécessaires

Ordinateur, connexion internet, outil de visioconférence.

Moyens pédagogiques

Formateur : **Marie TERRAZZONI**

- 12 ans d'accompagnement et de conseils aux entreprises en tant qu'avocate indépendante. Spécificité en droit du travail
- Conception et réalisation de formations en droit – Enseignante à l'université de Corte
- Titulaire du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat)

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation des acquis

- Questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction

- Questionnaire de satisfaction

Documents remis

- Remise d'une attestation de formation

Méthodes pédagogiques

- Diaporama, temps d'échanges, exposés didactiques, cas pratiques
- L'ensemble des documents et des supports est remis aux stagiaires
- Distanciel : session 1/2 demi-journée

Durée

3.5 heures.

Programme

Modifier le contrat de travail dans le respect de la législation

- Les règles de la modification du contrat de travail
- Les modifications en présence ou en l'absence de clauses contractuelles
- Les situations particulières
 - Modification demandée par le salarié
 - Modification en raison de l'état de santé du salarié
 - Modification du contrat des salariés protégés
 - Modification pour motif disciplinaire
 - Modification et statut collectif
 - Modification inhérente à la situation de l'entreprise

Adapter la procédure de changement en fonction des situations

- La procédure de modification selon le motif de la modification
- Les conséquences de la modification du contrat de travail
- Refus de la modification par le salarié

Gérer un changement ponctuel d'horaires

- Seuil de déclenchement et travail effectif
- Le contingent d'heures supplémentaires
- Gestion des heures effectuées
- Preuve des heures supplémentaires en cas de litige
- Notion de travail dissimulé

Tarifs Distanciel :

- Inter-entreprise : 350 € HT
- Particulier : 250 € net de taxes

Présentiel : possible nous contacter

Contact :

Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

Accessible aux personnes en situation d'handicap : oui